

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 FÉVRIER 2024**  
**COMMUNE DE MOLINCHART**

La réunion a débuté le 5 février 2024 à 18h30 sous la présidence du Maire, Monsieur CARLIER Rémi.

**Membres présents :**

Monsieur BOURGEOIS Jean-Luc  
Madame CARBONNEAUX Barbara  
Monsieur CARLIER Rémi  
Madame CHENU Véronique  
Madame COMPAIN Sophie  
Monsieur HEMMER Cédric  
Monsieur JARZYNSKI François  
Monsieur PERIN René  
Monsieur QUESTROY Denis

**Membres absents représentés :**

Monsieur LEGRAND Denis Pouvoir donné à M QUESTROY Denis  
Madame PAWLICKI Cathy Pouvoir donné à M CARLIER Rémi

**Membres absents :**

-

Secrétaire de séance : Monsieur BOURGEOIS Jean-Luc

Le quorum (plus de la moitié des 11 membres) étant atteint, la séance est ouverte.

**Ordre du jour :**

- 1DELIB\_2024 - Subventions associations
  - Fond de Concours (CAPL)
- 2DELIB\_2024 - USEDA - Enfouissement des réseaux
- 3DELIB2024 - Autorisation d'engagement de 25% des dépenses d'investissement
- 4DELIB\_2024 - Appel de fond pour le séjour en Ardèche/ Collège J.Mermoz
- 5DELIB\_2024 - Demande de Subvention API acquisition de deux conteneurs
- Questions diverses

---

**1DELIB\_2024 - Subventions associations**

Sommes alloués aux associations 2024 :

**Comité des fêtes : 3 800 €**  
**Anciens combattants : 300 €**  
**ASL Molinchart : 140 €**  
**Comité des fêtes –Intervillage : 1 000€**

**11 voix pour**

**- Fond de Concours (CAPL)**

## FOND DE CONCOURS CAPL

Monsieur le maire rappelle le conseil Communautaire permet à la Communauté d'agglomération du Pays de Laon de verser un fonds de concours à ses communes membres pour la réalisation d'un équipement.

L'enveloppe prévu à cet effet est de 43 000€

Le Maire propose de solliciter auprès de la Communauté d'agglomération du Pays de Laon , un fonds de concours afin de participer aux travaux suivant :

	Coût de l'opération HT	Fond de concours	Total Subvention
Acquisition d'un columbarium	5 471 €	1 641,30 €	4 376,80 € (80%)
Installation de WC mairie et salle des fêtes	1 026,81 €	513,40 €	513,40 € (50%)
Mise aux normes électriques de l'Eglise	/	/	/
<b>Restant total fond de concours</b>	<b>12 682,56 €</b>		

**11 voix pour**

### 2DELIB\_2024 - USEDA - Enfouissement des réseaux

l'USEDA envisage d'effectuer des travaux d'effacement des réseaux électriques, éclairage public et télécoms dans la Rue Principale de la Mairie à l'intersection de la Rue Moulin Mambert.

Le coût de l'opération calculé aux conditions économiques et fiscales de ce jour ressort à :  
**295 928.€ HT**

Et se répartit comme suit :

<i>Nature des travaux</i>	<i>Montant HT des travaux</i>	<i>USEDA</i>	<i>Commune</i>
<b>Réseau électrique Basse Tension</b>	173 816.86 €	104 290.11 €	69 526.74 €
<b>Réseau Télécom</b>			
Génie Civil	47 879.61 €	0.00 €	47 879.61 €
Etude et Câblage cuivre	15 495.26 €	0.00 €	15 495.26 €
<b>Equipement à la carte</b>			
Prise illuminations	1 651.10 €	660.44 €	990.66€
<b>Eclairage Public</b>			
Matériel	32 785.51 €	15 000 €	17 785.51 €
Réseau	23 850.35€	4770.07€	19 080.28 €
<b>Contrôle technique</b>	450 €	45€	405.00€
<b>TOTAL</b>	<b>295 928.69€</b>	<b>124 765.63 €</b>	<b>171 163.07€</b>

En application des statuts de l'USEDA, le montant de la contribution financière de la commune par rapport au coût total s'élève à **171 163.07€ HT € HT.**

**11 voix pour**

**3DELIB2024 - Autorisation d'engagement de 25% des dépenses d'investissement**

**11 voix pour**

**4DELIB\_2024 - Appel de fond pour le séjour en Ardèche/ Collège J.Mermoz**

Monsieur Alexandre DEJEAN, Professeur coordinateur d'EPS demande un soutien financier pour un voyage en Ardèche dans un but culturel et sportif. Cette demande intervient dans le but de réduire les frais demandés aux familles pour éviter que cela soit un frein pour la participation des enfants.

Les élèves concernés pour la commune de Molinchart sont : Bienaimé Louna, Compain Célia, Falempin Julian, Moglia Marius, Nottelet Mathis.

De ce fait Le Maire propose une aide de 50€ par élève, habitant dans la commune de Molinchart.

Cela représente une somme total de 250€ qui sera versé au Collège J.Mermoz dans le cadre de la sortie scolaire organisé par Monsieur DEJEAN Alexandre.

**11 voix pour**

**5DELIB\_2024 - Demande de Subvention API acquisition de deux conteneurs**

Le Maire expose le projet d'acquérir deux conteneurs dans le but de les transformer en un atelier communal afin d'y stocker le matériel que possède la commune pour l'entretien.

Actuellement ce matériel est stocké sur plusieurs sites dans des conditions qui ne sont pas favorables pour leur préservations et ne sont également pas à l'abri de vol dans un endroit clos.

C'est pourquoi ce projet répondrait aux conditions de stockage pour le matériel de la commune.

Le coût de l'opération est de 9 074€ € HT, le Maire souhaite faire appel au département pour subventionner le projet tel qu'illustré dans le plan de financement suivant :

FINANCEURS	DEPENSE SUBVENTINNABLE HT	TAUX SOUHAITE	MONTANT SUBVENTION HT
API	9074€	40%	3 629,60€
<b>TOTAL AIDES PUBLIQUES</b>			<b>3 629,60€</b>
<b>MONTANT A LA CHARGE DE LA COMMUNE HT</b>			<b>5 444,40 €</b>
<b>TOTAL DE L'OPERATION</b>			<b>9074 €</b>

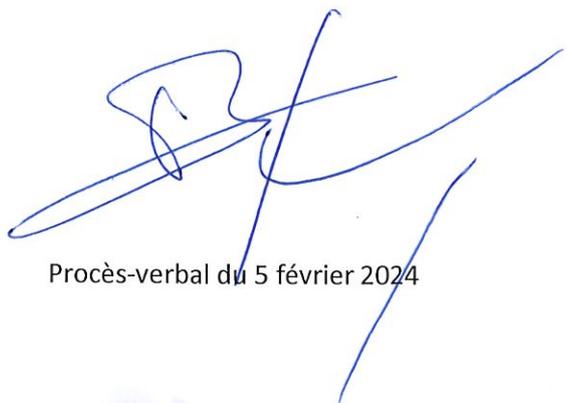
11 voix pour

#### Questions diverses

- Le boîtier de la fermeture du rideau du garage près de la salle fêtes a été cassé par un tiers, pas de vol, mais par prévention des caméras ont été installés protégeant les bâtiments publics.
- Concernant la Hottée et la demande de la DREAL sur l'entretien du site touristique et après avoir sollicité la CAPL à ce sujet, il est proposé un chantier d'insertion au cours de l'année pour le projet aménagement du site en cour de construction.
- Travaux Rue du Roc Roi interviendront prochainement.
- Au vu des conditions météorologiques le chemin en bas de la Hottée est barré temporairement pour éviter de créer plus d'ornière car l'entretien des chemin est couteux et cela peut être dangereux.
- Réunion Syndicat Scolaire : Groupe de travail pour une fermeture de classe car la moyenne de classe par élève est inférieur à la moyenne national (19 au syndicat/ moyenne nationale 22). Le constat d'une « fuite » (élève habitant dans les communes mais scolarisé dans un établissement privé ou extérieur au Syndicat Scolaire) n'aide pas la situation pour maintenir une classe (13 à Molinchart).
- Le chantier d'insertion ne pourra pas terminer le mur de soutènement car ils ont un agenda à respecter, la moitié du mur coté riverain est terminé afin qu'ils puissent s'occuper du calvaire, une nouvelle programmation sera nécessaire pour faire le mur.
- Monsieur Popadineck sera présent sur la commune pour un stage non rémunéré avec la maison de l'emploi au poste d'agent technique au côté de Fabien pendant 2 semaines au mois de mars.
- Véhicule retrouvé brulé à Molinchart en direction de Bucy. Les gendarmes sont intervenues.
- Un dépôt sauvage a été constaté au conteneur à verre, une plainte sera déposée.
- Une expérimentation est en cours dans le village sur le recensement des passage et des vitesses des usagers à la sortie direction Cessieres par l'USEDA .
- Une réunion d'informations sur la Gym douce pour les seniors se déroulera pour mener à des cours au sein du village.
- Le calendrier annuel des dates à retenir vous sera prochainement transmis.

Les sujets étant épuisés, le Maire lève la séance à 19h30.

Monsieur BOURGEOIS Jean-Luc  
Secrétaire de séance



Procès-verbal du 5 février 2024

Monsieur CARLIER Rémi,  
Maire

